

Montreuil, le 14 octobre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière du 9 octobre 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 9 octobre dernier, sous la présidence de Rémi Haquin. À l'ordre du jour, situation des marchés et prévisions pour la campagne commerciale 2013/14, lancement d'une réflexion stratégique à l'horizon 2025 et présentation aux membres du Conseil du pavillon France pour l'exposition universelle de Milan.

Situation des marchés et prévisions françaises pour la campagne commerciale 2013/14

En dépit de récoltes abondantes, des tensions sur le marché mondial du blé apparaissent en raison de l'épuisement des disponibilités à l'exportation de la Russie. Les prix mondiaux repartent à la hausse. Partout dans le monde, les récoltes de maïs sont en retard. D'abondantes pluies en septembre entravent les semis de céréales d'hiver et les coupes de maïs en Russie et en Ukraine.

Dans ce contexte, l'intérêt des importateurs mondiaux pour l'origine européenne ne se dément pas. La délivrance de certificats d'exportation dans l'Union européenne est toujours aussi dynamique, avec deux fois plus de licences délivrées pour le blé et l'orge que l'an dernier à la même époque.

Au niveau français, les prix des céréales à l'exportation s'apprécient sous l'effet de la demande. FranceAgriMer a revu à la hausse ses prévisions d'exportation de blé tendre à 11,2 Mt vers les pays tiers, soit 200 000 tonnes de plus que le mois dernier, en maintenant une prévision de plus de 7 Mt à destination des autres pays de l'Union européenne. La France devrait exporter plus de blé que l'an dernier, exception faite du blé dur, dont la faible récolte limite de fait les disponibilités.

État d'avancement des cultures à fin septembre : début des semis de blé tendre et d'orge d'hiver pour la récolte 2014, retard de végétation du maïs grain pour la récolte 2013

Selon CéréObs, observatoire de FranceAgriMer sur l'état d'avancement des cultures, les semis de blé tendre et d'orge d'hiver pour la récolte 2014 ont démarré au cours de la dernière semaine de septembre, dans le Nord, l'Est et le Centre-Est de la France. Les semis avancent aussi dans de bonnes conditions en Ile-de-France et en région Centre. Les agriculteurs optimisent les chantiers de semis, anticipant les risques de dégradation climatique du mois d'octobre.

Le maïs grain présente un retard de végétation d'environ trois semaines par rapport aux deux années précédentes, suite aux aléas climatiques des derniers mois.

La récolte de maïs 2013 a démarré en régions Alsace, Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne et Ile-de-France, elle est un peu plus avancée en Pays de la Loire.

Les estimations chiffrées et détaillées sur la situation dans chacune des régions suivies sont accessibles directement sur le site <https://cereobs.franceagrimer.fr> auquel il est possible de s'abonner gratuitement pour recevoir les estimations actualisées chaque semaine.

La filière céréalière engage une réflexion stratégique pour 2025

À la demande de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil spécialisé pour la filière céréalière engage une réflexion stratégique pour l'horizon 2025.

Objectif : bâtir des orientations et des plans d'actions pour continuer de développer durablement ce secteur majeur pour l'économie du pays, dans un contexte de forte concurrence et de volatilité des prix sur un marché mondialisé. Sans oublier de répondre aux attentes de la société en matière d'environnement et de traçabilité ainsi qu'aux demandes de plus en plus exigeantes des marchés dans le domaine de la qualité sanitaire et technologique.

Le plan stratégique de la filière devra être finalisé pour la fin de l'année, selon le souhait du ministre.

Exposition universelle de Milan en 2015 : un pavillon France ouvert à toutes les interprofessions et à toutes les entreprises

Alain Berger, Commissaire général de la France pour l'Exposition universelle de Milan en 2015, a présenté aux membres du Conseil le projet de pavillon France pour cette manifestation, dont le thème sera « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

Sous la bannière « Produire et nourrir autrement », le pavillon France déclinera la diversité de l'offre française sous toutes ses formes, dans différents espaces intérieurs et extérieurs (scénographie permanente, animations, restaurant, boutique...).

Le pavillon français portera quatre messages forts lors de cette manifestation :

- le positionnement de la France, puissance économique agricole et agroalimentaire, dotée d'un fort potentiel scientifique, comme contributeur à l'autosuffisance alimentaire mondiale ;
- ses capacités à « produire plus » et « produire mieux » et donc à assurer un développement durable ;
- son rôle dans l'accessibilité de tous les peuples à l'alimentation, par une politique active de coopération et de transfert de technologie ;
- enfin, le savoir-faire de la France à combiner quantité et qualité (sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel, gastronomie...).

Cette vitrine pour les entreprises françaises est ouverte à tous les partenariats : régions et DOM, interprofessions, entreprises de toutes tailles et de tous secteurs (agriculture et agroalimentaire, environnement, technologie, services...). Toutes les filières sont invitées à participer, qu'elles représentent les productions végétales ou les productions animales, y compris la pêche et l'aquaculture.

L'exposition durera six mois, du 1^{er} mai au 31 octobre 2015. D'ores et déjà, 131 pays ont confirmé leur présence et 20 millions de visiteurs sont attendus. Implanté sur une ancienne friche industrielle, le site de l'exposition de 110 hectares s'inspirera d'une ancienne cité romaine. Entouré par un canal de 4,5 km, il sera traversé par un axe central de 1,5 km de longueur, le *Decumanus*, et d'un axe secondaire, le *Cardo*, qui rassemblera les espaces d'exposition italiens.

Neuf espaces d'exposition thématiques, les « clusters », sont prévus. Six d'entre eux seront consacrés à des produits végétaux (café, cacao, riz, épices, fruits et légumes, céréales et tubercules), trois autres à des thématiques géographiques (zones arides, îles, bio-méditerranée).

Pour plus d'informations, les documents diffusés au Conseil spécialisé pour la filière céréalière peuvent être consultés sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant :

[http://www.franceagrimer.fr/fam/Actualites/node_11481/node_13551/node_22452/Conseil-specialise-cereales-du-09-Octobre-2013/filiere/295/\(nodeActu\)/301](http://www.franceagrimer.fr/fam/Actualites/node_11481/node_13551/node_22452/Conseil-specialise-cereales-du-09-Octobre-2013/filiere/295/(nodeActu)/301)

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
